



SYNDICAT CGT DES AGENTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DU BEAUVAISIS
5, place Clémenceau 60000 Beauvais
Tel / 03.44.15.55.58 ou 06.73.70.35.17
Site : cgtterritoireauxbeauvaisis.wordpress.com
Facebook : [cgt-territoireauxbeauvaisis](https://www.facebook.com/cgt-territoireauxbeauvaisis)

lpns – npjsvp – 04 juillet 2022

TÉLÉTRAVAIL : Attention aux dérives !

Nous ne sommes pas contre le télétravail mais il doit être encadré : **temps de travail, respect et équilibre vie professionnelle/vie privée, droit à la déconnexion, équité entre agent...**

Il ne doit pas provoquer une cassure **entre agents en créant de nouveaux droits pour les uns et en laissant d'autres sur le bas-côté.**

Depuis la systématisation du télétravail au sein de nos collectivités, nous constatons une dégradation des conditions de travail et la montée des inégalités entre catégories d'emplois :

1. La « **classe premium** » : les cadres supérieurs aux revenus élevés et dont les activités peuvent aisément s'accommoder du télétravail. Pour eux, c'est la perspective d'un autre confort de vie avec des déplacements professionnels limités et des réunions de plus en plus en distanciel.
2. La « **classe éco** » : les agents soumis à un double régime, alternant distanciel et présentiel avec des conditions de travail encore plus ardues et une interpénétration des affaires professionnelles dans les espaces privés, générant un épuisement professionnel. Comment intervenir ? Quels droits perdus : accident de service ou accident domestique ? Prise en charge par l'employeur ou par nos assurances personnelles ? Sur quel temps ? Aurons-nous toujours des horaires de travail ou des tâches à effectuer ? et on ne parle pas des « bureaux partagés » !!! Ce sont aussi des procédés de contrôle qui sont mis en place pour vérifier en temps réel si une personne est bien au travail, quantifier les niveaux d'attention et de réactivité? Toute l'organisation actuelle du travail, basée sur le collectif, est détruite.
3. La « **légion cachée** » : les « tâcherons », physiquement mobiles sur différents lieux, polyvalents et corvéables. Ces agents, essentiellement de catégorie C, à petits salaires, sombrent vers la précarité avec des contrats de vacation, selon les besoins.
Ces agents n'ont aucune échappatoire. Ils doivent continuer à affronter les trajets quotidiens qui allongent leur journée de travail, des cadences rythmées par les besoins des deux autres catégories, des troubles musculo-squelettiques et psychiques, pour des emplois offrant des rémunérations de misère, peu valorisants et mal reconnus.

Ce mode de fonctionnement **détruit nos conditions de travail, il est source d'inégalité et de précarité.** Sous des contours acceptables, voire attrayants, il nous dirige vers **une société inégalitaire, en souffrance et rigidifiée.**



**Le syndicat CGT se bat pour vous au quotidien.
Vous pouvez compter sur nous.**